

+

Monsieur le Préfet,

Il est d'usage, dans les Administrations du Gouvernement, d'imposer à la contrib. pers^{le} et mob^{re} les Surnuméraires, mais d'en ~~ray~~ exempter les Aspi - rants parceque les ~~4~~ premiers sont déjà attachés à l'administration et doivent avoir des moyens d'exis - tence suffisants, tandis que les derniers ~~ne se nient pas-encore-de-position-faite-et~~ ne sont pas encore admis définitivem^{et} et n'ont pas, d'~~ordinaire~~, ~~dè-~~ ~~lers,-de-position-~~ d'ordinaire, de moyens d'existence distincts de celui de leurs parents. Ces derniers s'ils sont impossables ne le sont qu'au lieu deu leur domicile ~~de-leurs-parents-~~ paternel

Je demande que les mêmes principes nous soient appliqués.

Nous avons ici parmi nos soeurs 2 catégories:

- 1^e Celles qui sont encore novices qui s'essaient et que ~~li-en~~ nous essayons, ~~à-la~~ mais qui ~~peuvent d'un-jour~~ ~~à-l'autre~~, peuvent nous quitter d'un jour à l'autre, quand il leur plaira
- 2^e ~~Celles-qui-ont-déjà-fait~~ Celles-là ~~ne sent-peuvent-pas-~~ Il ne nous semble pas juste de payer pour elles la con - trib. pers^{le} et mobilière, et elles ne sont pas impo - sables non plus au domicile de leurs parents les unes parcequ'elles sont encore mineures, les autres parce qu'elles n'ont chez elles aucun moyen d'existence, ~~en~~ ~~déhera distinct-de-celui-de-leurs-parents-~~ autre que



les (a) soins de leur ~~propre~~ famille.

2° Celles q. ont déjà fait leurs premiers vœux - Celles-là sont déjà attachées à ~~la Maison~~ au Couvent pour l'an au moins et dès-lors me paraissent, de droit, impossibles.

Nous avons ici une autre catégorie de personnes, vous ne devez p. l'ignorer M. le Pré. ce sont de pauvres filles sortant des prisons centrales, n'ayant rien ou à peu près, pas même de vêtement. Nous les recueillons par charité et ~~leur~~ nous efforçons de leur donner ici une famille p^r leur tenir lieu de celle qu'elles ne ~~+~~ pourraient plus trouver ds le monde

Il me semble ~~plus-qu'èr~~, hors de doute que ces personnes, celles que n. nommons Nos Enfants, ne peuvent pas légalement être imposées; et encore moins devons l'être pour elles.

Or, nous ~~ave~~ comptons ici un personnel de 21 personnes

Nos Enfants sont au nombre de 8.

Qu^t aux Soeurs ~~av~~ ~~Mais~~ nous n'avions ~~ici~~ au 1^{er} Janvier 1867 et nous n'avons encore que 3 Soeurs Professes, toutes les autres ne sont encore qu'à l'essai.
(Nos-Enfants-compris)

~~Sur-le-nombre-nous-avons~~

Je demande une réduction en conséquence sur la Contrib. pers^{le} et mob^{re}.

~~aussi~~ Si, ce que je ne crois pas, n. ~~deviens~~ pouvions rigoureusement être soumises à l'impôt pour celles ~~de~~ qui n'ont pas encore fait de vœux, je plaindrais encore en remise ou modération, et cela avec grand fondement :

La Maison n'a absolument aucune ressource assurée, (pas une rente, pas un revenu, de q.q. nature que ce soit. Elle n'a pour vivre que le produit, touj. très précaire chez les fem. et très incertain, du travail des ~~ses~~ doigts, et les quelques aumônes, ~~toutes~~

(a) Lettres illisibles sous "les".



bien aléatoires (a) aussi, que nous envoie de temps en temps la Providence. — Les derniers compte-rendus de l'oeuvre, que je joins à cette lettre en faitfont foi. (1^{er} p. et 2^{er} p.)

Et nous avons avec cela, non seulement à pourvoir à nos propres nécessités mais encore à loger, vestir, nourrir et soigner de pauvres jeunes filles qui sans nous seraient sans doute ds le besoin, et même que gravement exposées.

Dans ces conditions ne sommes-nous pas autorisés à compter sinon sur une pleine remise de l'impôt, au moins sur une forte modération? Je vous le laisse à juger, M. le Préfet, comptant entièrement sur votre bienveill. et v. équité qui n. sont bien connues.

Aussi bien, M. le Préfet, ~~loin de n. attendre~~ au-lieu loin de n. voir imposer contraintes de verser payer un impôt aussi fort ~~impôt~~ (pour nos faibles épaules, nous aurions lieu de n. attendre à être encouragées soutenues même et aidées par le Gouvernement ds la mission si difficile que nous avons embrassée.

~~En ce q. n. essayons~~, en effet, nous ne faisons ici, ds v. département, que marcher sur les traces du Gouvernement lui-même. ~~Nous~~ Comme lui n.n. employons à retirer de la Société des éléments qui pourraient de nouveau lui devenir funestes, et com lui n. travaillons à les-rehabiliter à leurs propres yeux d'abord et aux yeux de la Société, des pauvres êtres justement chatiés par la loi, mais souvent plus à plaindre ~~sont~~ que coupables.

Nous ne faisons ici que ce q. le Gouvernement réalise si bien et avec un si plein succès dans les colonies de transportés à la G. Louisiane Guyane; seulement n. avons des moyens différents parceq n. n. adressons à une classe différen. de

Dans les Maisons Centrales, parmi les Détenues revenues au bien, il en est (et c'est le ^{gd} très-gd nombre) qui sont appelées au mariage le gouvernement les transporte gratuitement dans ces colonies et pourvoit lui-même à leur 1^{er} premier établissement. Ainsi, il-les-sauve

(a) Lettres illisibles sous "aléatoires"



n. seulement ~~et~~ il préserve la Société de nouveaux mal-
heurs, mais encore il ~~re~~ les rehabilite et les sauve en
les unissant à d'autres etres flétris aussi mais revenus
comme elles (-) des sentts honnêtes.

~~Nous-faisons-de~~ D'autres (et c'est le très
petit nombre) aspirent à se séparer du monde pour se
consacrer exclusiv^t au service de D. par le travail et
la prière. Nous tirons parti de ces dispositions p^r
leur ouvrir les bras, et ainsi, n. aussi, quoiq ds une
sphère plus étroite, nous ~~les-sauvons-en~~ préservantons
la société, ~~en-les-conseillant-et-en-les-sauvant~~ en les
retirant ici, et nous les sauvons a les adjoignant
non plus à ~~des~~ d'autres êtres flétris déjà mais à des
âmes femmes irréprochables, dev^t D. et dev^t les hommes
et mettant la joie de leur vie leur à se devouer ainsi.

Le Gouv^t ne songe pas à imposer les S^{rs} de
Marie J^h qui se dévouent au soin des transportés de la
Louisiane; il leur vient en aide au contraire ~~et-leur-r~~
Pourq. dans des circonstances identiques nous trai-
terait-on différemment?

J'ai l'honneur



Brouillon de lettre.